

Avis du Conseil Municipal de Menucourt sur le bouclage de la Francilienne

A104

Vu le code général des Collectivités territoriales,

Considérant les différents tracés pour le bouclage de la Francilienne dans le cadre du débat public organisé actuellement

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

À l'unanimité

Constate que l'Etat n'a manifestement pas voulu mettre en œuvre le tracé dit « historique » de la Francilienne (A104) alors qu'il en avait la possibilité et le devoir depuis longtemps.

Sous la pression des associations de riverains, on aboutit aujourd'hui à une nouvelle discussion autour de cinq tracés. Le débat public qui est proposé à la population semble faussé et peu sincère aux yeux des membres du Conseil municipal.

En effet, le tracé nord-ouest (C13 ?) qui passe sur le territoire de Menucourt est d'ores et déjà écarté par le maître d'ouvrage qui le considère comme trop cher et ne répondant pas aux besoins... Pourquoi en faire la proposition dans ce cas ?

Si la décision était réellement prise aujourd'hui de boucler la Francilienne sur son tracé historique, les travaux dureraient jusqu'en 2015. Le choix d'un autre tracé impliquerait des procédures d'achats de terrains qui pourraient allonger ce délai de réalisation de quinze années supplémentaires.

Le Conseil municipal de Menucourt estime que l'agglomération de Cergy-Pontoise a besoin de voir boucler la francilienne, tant pour le déplacement de ses habitants que dans le cadre de l'activité et du développement de ses entreprises, en complément d'un réseau de transport en commun performant.

En conséquence, le Conseil municipal de Menucourt unanime se prononce en faveur de la réalisation rapide du tronçon de l'A104 dans son tracé historique entre Orgeval et Méry-sur-Oise.

Le Conseil Municipal souhaite en outre l'ouverture d'un vrai débat en ce qui concerne la C13 reliant la Vallée de l'Oise (A15) à la Vallée de la Seine (A13).

Délibéré en séance, le 31 mars 2006.